



# Mes droits et responsabilités

## ➤ Si vous êtes condamné à une sanction communautaire, votre orientation sera votre première rencontre avec votre agent de probation.

Au cours de cette réunion, votre agent de probation doit...

- Utiliser une langue que vous comprenez
- Vous indiquer comment déposer une plainte
- Vous indiquer comment faire appel de votre sentence ou l'examiner
- Passer en revue avec vous les conditions de votre ordonnance, y compris les conséquences si vous ne respectez pas ces conditions
- Vous dire ce que l'on attend de vous
- Vous indiquer comment demander des renseignements sur votre dossier et vous informer de vos obligations en matière de respect de confidentialité et de protection de vos renseignements personnels et de ceux d'autres personnes
- Vous remettre un exemplaire de la brochure sur les droits et responsabilités

## ➤ Votre agent de probation doit également vous informer de vos DROITS, notamment :

- Être consulté, entendu dans le cadre des décisions qui vous concernent et y participer
- Obtenir un conseil juridique pour les audiences et les appels
- Participer à votre plan de gestion de cas/réinsertion, y compris lorsque des changements sont apportés



## Le saviez-vous?

### Vous avez également des responsabilités :

- Suivre les règles
- Respecter les droits d'autrui
- Participer à la planification de votre cas
- Travailler en coopération avec le personnel
- Respecter la confidentialité et la protection de vos données personnelles et de celles des autres.

---

## ➤ Avez-vous des préoccupations ou des plaintes?

Vous pouvez parler au personnel ou déposer une plainte interne, ou vous pouvez communiquer avec :

### Le Bureau de l'Ombudsman : Unité des enfants et des jeunes

Numéro sans frais : 1 800 263 2841  
TTY : 1 416 325 2648  
483 Bay Street, 10e étage  
Toronto, ON, M5G 2C9  
[ombudsman.on.ca](http://ombudsman.on.ca)

### La Commission de révision des placements sous garde

Numéro sans frais : 1 888 728 8823  
TTY : 1 800 855 0511  
15 Grosvenor St  
Toronto, ON, M7A 2G6  
[TribunauxOntario.ca/crb](http://TribunauxOntario.ca/crb)

### La Commission ontarienne des droits de la personne

Numéro sans frais : 1 800 387 9080  
TTY : 1 800 308 5561  
180 Dundas St West, 9e étage,  
Toronto, ON, M7A 2G5  
[ohrc.on.ca](http://ohrc.on.ca)

Cette affiche est destinée à des fins d'information et ne remplace pas les conseils juridiques de votre avocat.